

# CHAMPIONNAT RÉGIONAL ROUTE UFOLEP

SAMEDI 11 JUIN 2022



Une organisation du Vélo Club Tourysien  
Commission cyclosporport d'Eure et Loir  
Commission cyclosporport régionale UFOLEP



# CHAMPIONNAT REGIONAL SUR ROUTE 2022

## REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le Championnat Régional sur route organisé le **Samedi 11 juin à Janville** dans l'Eure-et-Loir est placé sous le contrôle du Vélo Club Tourysien, de la Commission cyclo sport UFOLEP d'Eure et Loir et de la Commission cyclos port Régionale UFOLEP. Les licences et cartes « cyclo sport » doivent être homologuées depuis au moins 8 jours avant la première phase qualificative départementale.

Le règlement national cyclos port UFOLEP est applicable sur l'ensemble de l'épreuve. Un contrôle des braquets sera effectué à **12h30 sur la ligne de départ** avant le départ des catégories jeunes masculins et féminines (13/14 ans).

Les **engagements** devront être effectués par chaque comité départemental **avant le 6 juin 2022** (sur bulletin d'engagement envoyé aux responsables de CTD de chaque département).

## PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

**Remise des dossards -> à partir de 11h30, salle Hector Berlioz Espace Thierry-la-Fronde**

### Départ des épreuves :

13h00	60 ans et +
13h03	15/16 ans et féminines
13h06	13/14 ans
15H00	17/19 ans et 20/29 ans
15H03	30/39 ans
15H06	40/49 ans
15H09	50/59 ans

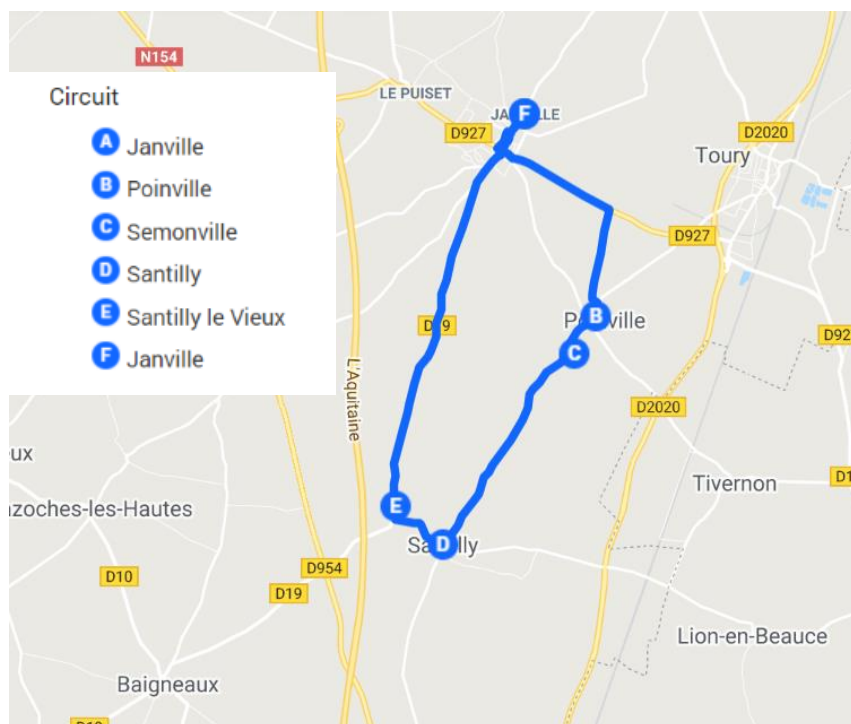
**17h30 -> Cérémonie protocolaire salle Hector Berlioz Espace Thierry-la-Fronde suivie d'un vin d'honneur offert par le VELO CLUB TOURYSIEN**



## LE CIRCUIT

### Distances

Circuit de 13,700 Kms essentiellement en plaine.



<b>Catégories</b>	<b>Nombre de tours</b>	<b>Distance en Kms</b>
13/14	2	27,4
15/16	4	54,8
Féminines	4	54,8
17/19	6	82,2
20/29	6	82,2
30/39	6	82,2
40/49	6	82,2
50/59	6	82,2
60 et +	5	68,5

## **POINTS DIVERS**

### **Contrôle médical**

Immédiatement après l'arrivée de l'épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

### **Récompenses**

Le maillot de champion régional, sera attribué quelques soit le nombre de partant(e)s dans la catégorie.

La tenue cycliste (maillot et cuissard) de son club est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans port de la tenue.

### **Réclamations**

Les réclamations doivent être faites par écrit accompagnées d'un chèque de 100€00 (à l'ordre de l'UFOLEP Centre Loire) et remises à Gilles BRINON.